

Handicap

Le droit de leur enfant n'est pas respecté, ils iront en justice

A Pontorson, deux postes seulement sont ouverts pour accompagner les enfants handicapés. Ces parents dénoncent une prise en charge « minimaliste », qui ne respecte pas le droit qui leur est attribué pour les scolariser au mieux.

La Maison départementale des personnes handicapées leur a ouvert le droit d'avoir une personne pour accompagner leur enfant à l'école. Ils sont trois parents en situation de handicap à dénoncer le non-respect de ce droit pour une scolarisation inclusive.

Une prise en charge a minima

« La prise en charge est minimaliste. Normalement, chaque enfant a droit à un AESH (Accompagnant d'élève en situation de handicap). A Pontorson, elles sont deux pour neuf enfants sur trois établissements : maternelle, primaire et collège ».

Anaïs Lemettez est la maman de Timéo. Son fils de cinq ans et demi est autiste. **« Il a besoin d'être accompagné en permanence, y compris pour le déjeuner ».** Dans le recours administratif qu'elle a adressé avec son conjoint à la médiatrice de l'Education nationale, au préfet, au directeur académique, à l'inspectrice... elle souligne qu'il ne bénéficie pas de la totalité de ses heures d'accompagnement individuel. Elle a reçu l'accusé de réception, mais pas de réponse encore. **« J'irai au tribunal, car c'est un droit pour nos enfants »**, assure la maman en colère. **« Comment je fais pour aller au travail si Timéo n'est pas pris en charge, comme il y a droit. On passe déjà beaucoup de temps à jongler avec les horaires pour aller chez l'orthophoniste, pour son suivi médical... »**

« L'école est pourtant obligatoire »

Betty Thellier a fait la même démarche pour Erwann. Son fils de six ans est autiste non-verbal. «**Depuis deux semaines, Erwann ne va plus à l'école, car son AESH est en arrêt et elle n'est pas remplacée. Il commence à 9 h 30 ; à 8 h 30, j'ai été appelée pour me dire qu'il ne fallait pas qu'il vienne. L'école est pourtant obligatoire. Il est content d'y aller, de voir d'autres enfants...**» Elle aussi a écrit aux services de l'Education nationale, au Pôle inclusif et d'accompagnement localisé... «**L'autisme n'est pas reconnu pour que je puisse bénéficier de l'allocation qui me permettrait de m'occuper de lui à temps plein**».

"Ma fille n'est pas rentable"

Deborah Cornet va leur emboîter le pas. Mayka, sa fille de 9 ans, a besoin d'un accompagnement personnalisé également pour ses troubles du langage et de l'attention. «**J'avais demandé qu'elle puisse être scolarisée en classe Ulys, mais on me l'a refusé au motif qu'elle peut suivre avec les autres, mais elle prend du retard d'année en année. Elle a du mal à tenir en place, sauf quand Séverine est à côté d'elle...**»

Elle a réduit son temps de travail pour être plus disponible. «**J'ai ouvert le droit à la prise en charge de ses déplacements en taxi, mais la compagnie les refuse, car ils sont trop courts. Ma fille n'est pas rentable, m'a-t-on répondu**».

Pascale BRASSINNE



Ces parents de Pontorson demandent une accompagnatrice pour leur enfant en situation de handicap. Un droit qui, à ce jour, n'est pas respecté.